



SPSTL42
PRÉVENTION ET SANTÉ

Service de Prévention et de Santé au Travail Loire 42

OFFRE SOCLE COMPRISE DANS VOTRE COTISATION

(entreprises adhérentes de droit privé)

ASSURER LE SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ

Intégralité des visites obligatoires et occasionnelles

- > Visite d'embauche
- > Suivi périodique
- > Visite à la demande
- > Visite de reprise
- > Visite de pré-reprise
- > Visite de mi-carrière
- > Visite de fin de carrière

- > Participation aux campagnes de vaccination

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

- > Accompagnement dans la rédaction du DUERP et plan de prévention
- > Réalisation et Mise à jour de la Fiche d'entreprise
- > Conseils en prévention : aménagement ou d'amélioration des postes et lieux de travail, amiante, EPC/EPI, ...
- > Sensibilisation collective à la prévention des risques professionnels, aux conduites addictives en lien avec le travail, à la santé publique (nutrition, sport, sommeil, ...)
- > Etude des postes de travail à la demande du médecin du travail dans le cadre du maintien en emploi
- > Etude ergonomique et aménagement à la demande du médecin
- > Accompagnement psychologique : prévention des risques psycho-sociaux (RPS), urgence en cas d'évènement grave
- > Identification des postes à risques (couverts par C2P)
- > Accompagnement aux risques chimiques : analyse, évaluation des risques, substitution
- > Métrologie dans un but préventif à la demande de l'équipe pluridisciplinaire
- > Participation au CISST, CSSCT, CSE

PRÉVENIR LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

- > Participation au RDV de liaison entre employeur et salarié si besoin
- > Mise en place d'actions collectives et individuelles
- > Prévenir la perte d'une activité professionnelle pour des raisons de santé ou de situation de handicap

OFFRE COMPLÉMENTAIRE

(tarification en fonction de la prestation, nous consulter)

- > Etude ergonomique de conception ou pour aides financières de la CARSAT
- > Etude des accidents du travail
- > Formation secourisme (certifié QUALIOPI)
- > Etude métrologique non demandée par le médecin du travail
- > Prévention des risques professionnels
- > Formation gestes et postures